

Décision

Générale

colonial

Décision n° 657 03/07/1951

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
3 juillet 1951

Numéro JO
n° 8 du 01/08/1951

Date du numéro
1 août 1951

TEXTE INTÉGRAL

à la décision n° 620 du 25 juin 1951 Au lieu de :

Art. 1er

D. Cadre actif Dirir Abane (Port) pour le 8e échelon. Art. 2 D. Cadre actif Dirir Abane (Port), 8e échelon. Lire:

Art. 1er

D. Cadre actif Dirir Abane (Port), pour le 9e échelon. Art. 2 D. Cadre actif Dirir Abane (Port), 9e échelon. Le reste sans changement.